

# GRANGETTES

BULLETIN COMMUNAL

N°13 – MAI 2026





## SOMMAIRE

### INFORMATIONS COMMUNALES

Le mot du Syndic	4
Convocation à l'Assemblée communale	5
Législature 2026-2031	6
Comptes 2025	7
Rapport de gestion	13
Modification du règlement scolaire communal	14
ASCGM – Modification des statuts	14
Conseil des parents	14

### INFORMATIONS DIVERSES – ARTICLES

Déchets encombrants	15
Informations diverses et rappels	16
GAGEC	17
Prestations complémentaires familles	18
Grangettes s'anime	19
Chœur mixte La Cécilienne de Grangettes	21
Passeport vacances de la Glâne	22
Police cantonale	23
Tu as 18 ans en 2026 ?	23

### MEMENTO 24

## LE MOT DU SYNDIC

Chères habitantes, chers habitants,

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, c'est toujours un plaisir renouvelé de voir notre village reprendre vie sous les rayons du soleil. Cette période incarne le renouveau, le dynamisme et la concrétisation de nombreux projets.

Lors de notre prochaine assemblée, les comptes de la commune vous seront présentés pour validation. Cette année, ils affichent un résultat bénéficiaire, dont nous nous réjouissons. Ce bilan positif témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable menée par chaque Conseiller dans son dicastère. La maîtrise et l'optimisation des coûts demeurent une priorité constante pour le Conseil communal, afin d'assurer la stabilité financière de notre commune tout en maintenant des prestations de qualité.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser mes sincères remerciements à Philippe, qui quitte le Conseil communal après dix ans de précieux engagement. Tout au long de cette période, il a fait preuve d'une grande disponibilité, d'un dévouement constant et d'une volonté affirmée d'agir au mieux pour notre commune. Sa bonne humeur et son esprit constructif ont grandement enrichi notre collaboration, et nous lui exprimons toute notre profonde reconnaissance.

Ce changement s'accompagne d'une arrivée que nous saluons avec plaisir : je souhaite ainsi la bienvenue à Pierric, fraîchement élu, qui rejoint le Conseil communal. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette nouvelle collaboration.

Je remercie également les citoyennes et citoyens pour la confiance qu'ils ont renouvelée en réélisant les membres du Conseil qui se représentaient. Cette marque de confiance nous honore et nous engage à poursuivre notre travail avec sérieux et dévouement.

Pour information, à la suite de l'événement tragique survenu à Crans-Montana, les normes de sécurité ont été réévaluées. Notre abri PC a ainsi été sécurisé : des extincteurs ont été installés, des panneaux indiquant les voies de fuite ont été mis en place et un plan d'évacuation élaboré. La sécurité de toutes et tous demeure une priorité absolue.

En ce qui concerne le Conseil des parents, le mandat des membres actuellement en fonction arrivant à son terme, de nouvelles personnes sont recherchées pour assurer son renouvellement. Cette instance constitue une précieuse passerelle pour renforcer les liens entre les communes, le cercle scolaire et les parents. N'hésitez pas à vous engager : votre participation est précieuse.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent printemps ainsi qu'un très bel été. Je me réjouis de vous croiser dans notre beau village, lors de la Fête des Musiques du Châtelard qui approche à grands pas, ou encore lors des activités estivales proposées par Grangettes s'anime, que je remercie chaleureusement pour leur engagement et leur dynamisme.

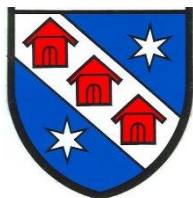
Cordialement,

*Joël Castella*  
*Syndic*

---

## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

---



Les citoyennes et citoyens de Grangettes  
sont convoqués en assemblée communale le

**LUNDI 11 MAI 2026 À 20H00 À L'ABRI PC**

---

### TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du 15 décembre 2025. (Publié sur le site internet [www.grangettes-pres-romont.ch](http://www.grangettes-pres-romont.ch) et disponible au secrétariat communal dix jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Législature 2026-2031 : Mode de convocation des assemblées communales
3. Législature 2026-2031 : Renouvellement des Commissions communales
  - 3.1. Commission financière
  - 3.2. Commission d'aménagement
  - 3.3. Commission des naturalisations
4. Comptes 2025
  - 4.1. Comptes de fonctionnement
    - 4.1.1. Rapport de la commission financière – approbation
  - 4.2. Comptes des investissements
    - 4.2.1. Rapport de la commission financière – approbation
5. Modification du règlement scolaire communal - approbation
6. Modification des statuts de l'Association scolaire de Le Châtelard, Grangettes et Massonnens ASCGM - approbation
7. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouvertures, dix jours avant l'assemblée communale.

Le Conseil communal

---

## LÉGISLATURE 2026-2031

### **Conseil communal**

A la suite des élections communales de mars 2026, la nouvelle législature 2026-2031 débute. Le Conseil communal est désormais composé des personnes suivantes :

- M. Pierric Audemard
- M. Joël Castella
- M. Nicolas Mouron
- M. Marc Raboud
- M. Olivier Rey

Nous remercions M. Philippe Roch pour son engagement au service de la commune et lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Pierric Audemard, qui rejoint le Conseil communal, et lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Au moment de l'impression du présent bulletin, la répartition des dicastères n'a pas encore été définie. Celle-ci sera communiquée prochainement.

### **Mode de convocation des assemblées communales**

Le Conseil communal propose de reconduire la même variante que lors de la dernière législature. La convocation à l'assemblée sera publiée dans la Feuille officielle, affichée au pilier public et intégrée dans le bulletin d'informations communal.

### **Renouvellement des commissions communales**

Conformément à l'art. 10, al.1 lettre o de la Loi sur les communes, l'assemblée communale élit, en début de législature, les membres des commissions suivantes :

- Commission financière (5 membres)
- Commission d'aménagement (5 membres)
- Commission des naturalisations (5 membres)

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées au service de la commune au sein de ces commissions. Il se réjouit de poursuivre sa collaboration avec les membres actuels qui maintiennent leur candidature pour la nouvelle législature, ainsi qu'avec les nouveaux membres qui rejoindront ces commissions à l'issue de cette assemblée.

Toutes les personnes âgées de 18 ans et plus intéressées à siéger dans l'une de ces commissions peuvent se manifester au préalable auprès du bureau communal ou le soir de l'assemblée.

## COMPTES 2025

**COMPTES 2025 - BILAN - ACTIFS**

Libellé		Comptes 2024		Comptes 2025	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>10</b>	<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>502 130.33</b>		<b>513 362.30</b>	
100	DISPONIBILITES	221 533.19		241 758.30	
1000	Caisse	1 898.34		1 132.34	
1002	Banque	219 634.85		240 625.96	
101	CREANCES	249 666.75		244 646.70	
1010	Autres débiteurs	7 195.40		6 781.60	
1011	Compte-courant Etat FR	19 510.95		2 863.05	
1012	Impôts à encaisser	222 960.40		235 002.05	
104	ACTIFS DE REGULARISATION	30 930.39		26 957.30	
1041	Actifs de régularisation	2 730.39		3 887.30	
1042	Régularisation d'impôts	28 200.00		23 070.00	
<b>14</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>1 088 759.67</b>		<b>1 042 897.57</b>	
1401	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (PA)	839 069.82		809 929.63	
14010.00	Routes et trottoirs	991 126.10		294 601.02	
14010.01	Eclairage et signalisation	294 601.02		991 126.10	
14010.02	Routes forestières	31 800.00			
14010.99	Amortissements cumulés	478 457.30-		475 797.49-	

## COMPTES 2025 (SUITE)

**COMPTES 2025 - BILAN - ACTIFS**

Libellé		Comptes 2024		Comptes 2025	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
1403	AUTRES OUVRAGES GENIE CIVIL	6 020.00		5 160.00	
14030.00	Cimetière	21 500.00		21 500.00	
14030.99	Amortissements cumulés	15 480.00-		16 340.00-	
1404.00	BATIMENTS (PA)	169 935.10		163 957.83	
14040.01	Rénovation bâtiment scolaire	21 596.20		21 596.20	
14040.02	Bâtiments	357 800.40		363 718.65	
14040.03	Etude nouvelle école Massonnens	5 136.25		5 136.25	
14040.99	Amortissements cumulés	214 597.75-		226 493.27-	
1429	AUTRES IMMOBILISATIONS	49 001.90		42 994.93	
14290.00	Révision PAL	52 009.75		52 009.75	
14290.99	Amortissements cumulés	5 757.65-		10 958.62-	
14291.00	Plan d'infrastructures eau potable	8 060.00		8 060.00	
14291.99	Amortissements cumulés	5 310.20-		6 116.20-	
144.00	PRETS	18 612.85		14 735.18	
14420.00	Prêt au GAGEC	18 612.85		14 735.18	
145	PARTICIPATIONS	6 120.00		6 120.00	
14540.00	Capital-actions SAIDF	6 120.00		6 120.00	
1	<b>TOTAL ACTIFS AU 31.12.25</b>	<b>1 590 890.00</b>		<b>1 556 259.87</b>	

## COMPTES 2025 (SUITE)

**COMPTES 2025 - BILAN - PASSIFS**

Libellé		Comptes 2024		Comptes 2025	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
20	<b>CAPITAUX DE TIERS</b>		506 978.46		465 216.33
204	Passifs de régularisation		21 257.30		5 821.95
2068	Subventions		485 721.16		459 394.38
29	<b>CAPITAL PROPRE</b>		1 083 911.54		1 091 043.54
290	Financements spéciaux		26 344.40-		17 897.55-
295	Réserve liée au rapatriement		160 716.28		137 756.78
299	Résultats cumulés		893 368.07		949 539.66
2990	<b>RESULTAT / BENEFICE 2025</b>		56 171.59		21 644.65
2	<b>TOTAL PASSIFS au 31.12.25</b>		1 590 890.00		1 556 259.87

**COMPTES 2025 - RECAPITULATIF COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Libellé		Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	120 968.77	34 954.40	110 205.56	32 976.00	118 756.23	32 812.70
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	16 794.41	7 761.45	15 527.51	7 500.00	20 211.11	7 375.00
2	FORMATION	312 916.01	300.00	329 740.40		318 818.37	330.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2 588.36		4 800.00		7 636.19	
4	SANTE	102 472.05	5 727.30	115 592.15	3 000.00	111 391.90	2 039.40
5	PREVOYANCE SOCIALE	108 287.26		125 697.35		102 383.85	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	76 106.33	14 664.58	75 001.65	17 106.58	70 583.49	18 367.03
7	PROTECTION DE L'ENV. AMENAG.TERRITOIRE	85 342.92	72 944.61	71 818.51	72 602.20	103 115.16	74 991.24
8	ECONOMIE PUBLIQUE	6 662.36	750.00	6 652.00	750.00	1 826.67	
9	FINANCES ET IMPÔTS	14 303.78	765 511.50	920.00	722 878.00	2 234.55	742 686.80
	<b>TOTAL</b>	<b>846 442.25</b>	<b>902 613.84</b>	<b>855 955.13</b>	<b>856 812.78</b>	<b>856 957.52</b>	<b>878 602.17</b>
	<b>Bénéfice / Excédent</b>		<b>56 171.59</b>	<b>857.65</b>			<b>21 644.65</b>

## COMPTES 2025 (SUITE)

**COMPTES 2025 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Libellé	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>120 968.77</b>	<b>34 954.40</b>	<b>110 205.56</b>	<b>32 976.00</b>	<b>118 756.23</b>	<b>32 812.70</b>
011 Legislatif	6 482.35		6 100.00		6 330.05	
012 Exécutif	9 827.35		12 100.00		8 984.25	
021 Administration des finances et contributions	63 236.80		56 500.00		58 960.85	257.85
022 Services généraux, autres	22 306.66	828.40	17 491.55	750.00	26 102.27	953.85
029 Immeubles administratifs	19 115.61	34 126.00	18 014.01	32 226.00	18 378.81	31 601.00
<b>1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>	<b>16 794.41</b>	<b>7 761.45</b>	<b>15 527.51</b>	<b>7 500.00</b>	<b>20 211.11</b>	<b>7 375.00</b>
14 Questions juridiques	5 416.66		6 188.60		5 451.45	
15 Service du feu	6 701.15	7 761.45	3 908.06	7 500.00	9 359.75	7 375.00
16 Défense civile	4 676.60		5 430.85		5 399.91	
<b>2 FORMATION</b>	<b>312 916.01</b>	<b>300.00</b>	<b>329 740.40</b>		<b>318 818.37</b>	<b>330.00</b>
211 Ecole enfantine	17 174.00		16 815.60		16 930.40	
212 Ecole primaire	109 599.90	300.00	108 923.70		109 420.45	330.00
213 Ecole du cycle d'orientation	121 661.00		137 926.00		127 727.41	
214 Ecole de musique	5 791.95		7 409.15		5 806.10	
217 Bâtiment scolaires	15 167.86		13 144.75		14 193.81	
219 Frais scolarité obligatoire	183.00		300.00			
218 Structures d'accueil extra scolaire			500.00			
22 Ecoles spécialisées	41 518.90		43 321.20		42 812.80	
23 Formation professionnelle initiale	1 819.40		1 400.00		1 927.40	
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	<b>2 588.36</b>		<b>4 800.00</b>		<b>7 636.19</b>	
32 Culture	51.46		200.00		20.00	
34 Sport et loisirs	2 536.90		4 600.00		7 616.19	
<b>4 SANTE</b>	<b>102 472.05</b>	<b>5 727.30</b>	<b>115 592.15</b>	<b>3 000.00</b>	<b>111 391.90</b>	<b>2 039.40</b>
41 Hôpitaux	66 829.15		83 116.20		72 746.40	
42 Soins ambulatoires	29 764.10		29 475.95		36 553.55	
43 Prévention	5 878.80	5 727.30	3 000.00	3 000.00	2 149.10	2 039.40
49 Santé publique non mentionnée ailleurs					57.15-	

## COMPTES 2025 (SUITE)

**COMPTES 2025 - COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Libellé		Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>108 287.26</b>		<b>125 697.35</b>		<b>102 383.85</b>	
52	Invalidité	59 821.50		62 186.10		61 495.80	
53	Vieillesse et survivants	899.90		1 445.35		1 120.30	
54	Famille et jeunesse	16 029.46		25 218.15		17 909.40	
55	Chômage	3 922.00		4 028.00		3 922.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	27 614.40		32 819.75		17 936.35	
<b>6</b>	<b>TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS</b>	<b>76 106.33</b>	<b>14 664.58</b>	<b>75 001.65</b>	<b>17 106.58</b>	<b>70 583.49</b>	<b>18 367.03</b>
61	Circulation routière	67 386.33	14 664.58	64 579.65	17 106.58	60 736.49	18 367.03
62	Transports publics	8 720.00		10 422.00		9 847.00	
<b>7</b>	<b>PROTECTION ENV.ET AM.TERRITOIRE</b>	<b>85 342.92</b>	<b>72 944.61</b>	<b>71 818.51</b>	<b>72 602.20</b>	<b>103 115.16</b>	<b>74 991.24</b>
71	Approvisionnement en eau	23 135.75	23 135.75	14 026.00	15 040.00	22 662.10	22 662.10
72	Traitement des eaux usées	29 441.91	29 441.91	30 165.44	30 662.20	30 633.70	30 633.70
73	Gestion des déchets	26 098.81	20 366.95	21 960.00	26 100.00	21 078.48	18 545.44
77	Protection de l'environnement, autres	1 714.10		1 560.00		21 695.60	3 150.00
79	Aménagement du territoire	4 952.35		4 107.07	800.00	7 045.28	
<b>8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>6 662.36</b>	<b>750.00</b>	<b>6 652.00</b>	<b>750.00</b>	<b>1 826.67</b>	
81	Agriculture	1 000.00		1 110.00		1 000.00	
82	Sylviculture	3 611.00	750.00	3 150.00	750.00	1 372.60	
84	Tourisme	2 051.36		2 297.00		2 199.27	
85	Industrie, artisanat et commerce			95.00			
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>	<b>14 303.78</b>	<b>765 511.50</b>	<b>920.00</b>	<b>722 878.00</b>	<b>2 234.55</b>	<b>742 686.80</b>
91	Impôts	15 159.50	637 732.60		621 500.00	1 230.95	615 200.45
93	Péréquation financière		87 974.00		84 612.00		84 612.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	418.00	16 722.70	420.00	16 726.00	464.50	18 581.90
96	Administration de la fortune et de la dette	1 273.72	77.60	500.00		539.10	1 332.95
97	Redistributions		45.10		40.00		
99	Postes non ventilables		22 959.50				22 959.50
	<b>TOTAL</b>	<b>846 442.25</b>	<b>902 613.84</b>	<b>855 955.13</b>	<b>856 812.78</b>	<b>856 957.52</b>	<b>878 602.17</b>
	<b>Excédent / Bénéfice</b>		56 171.59	857.65			21 644.65

## COMPTES 2025 (SUITE)

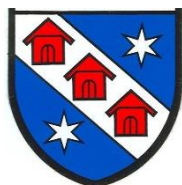
**COMPTES 2025 - RECAPITULATIF COMPTES D'INVESTISSEMENTS**

Libellé		Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE						
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			15 000.00		5 918.25	
2	FORMATION						
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
4	SANTE						
5	PREVOYANCE SOCIALE						
6	TRAFIC ET COMMUNICATIONS	14 956.55		182 071.40			
7	PROTECTION DE L'ENV. AMEN.TERRITOIRE	9 050.25					
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
	<b>Report au bilan</b>	<b>24 006.80</b>		<b>197 071.40</b>		<b>5 918.25</b>	

**COMPTES 2025 - COMPTES D'INVESTISSEMENTS**

Libellé		Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS</b>			15 000.00		5 918.25	
162	<b>Défense civile</b>						
	Rénovation abris communaux			15 000.00		5 918.25	
6	<b>TRAFIC ET COMMUNICATIONS</b>	14 956.55		182 071.40			
61	<b>Circulation routière</b>						
	Aménagements trottoirs, routes	14 956.55		182 071.40			
7	<b>PROTECTION ENVIR. AMEN.TERRITOIRE</b>	9 050.25					
79	<b>Aménagement du territoire</b>						
	Plan aménagement local PAL	9 050.25					
	<b>Report au bilan</b>	<b>24 006.80</b>		<b>197 071.40</b>		<b>5 918.25</b>	

## RAPPORT DE GESTION

**COMMUNE DE GRANGETTES-PRÈS-ROMONT****RAPPORT DE GESTION 2025**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la route transversant notre village a changé d'affectation et est devenue une « route cantonale ».

Dans le courant de cette année 2025, nous avons dû intervenir d'urgence dans la réfection du mur du cimetière. Des travaux d'une certaine importance ont été effectués, pour lesquels nous avons dû engager la compétence du Conseil communal pour le financement.

Les travaux prévus au budget 2025 dans les abris PC ont commencé par la réfection des plafonds, la mise en place d'une connexion Wifi et l'achat d'un nouveau frigo en remplacement du comptoir à boissons défectueux. La réfection de la route des Planches n'a pas encore débuté. La table de la place de jeu s'est quant à elle embellie d'un couvert en bonne et due forme.

Le projet de l'école de Massonnens, en collaboration avec les communes de Le Châtelard et Massonnens avance à très petits pas, et n'a malheureusement pas encore obtenu le permis de construire. La commission de construction espère pouvoir satisfaire à toutes les exigences cantonales en ce début d'année 2026.

Lors de notre assemblée de décembre 2025, M. Philippe Roch, Vice-syndic, a annoncé sa décision de quitter le Conseil communal à la fin de cette législature. Un grand merci à lui pour son engagement et sa disponibilité durant les nombreuses années consacrées à l'intérêt général de notre commune.

Le Conseil communal

Grangettes, le 26 janvier 2026

---

## MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT SCOLAIRE COMMUNAL

Lors de l'assemblée communale du 11 mai 2026, il sera proposé d'approuver la modification du règlement scolaire communal.

Cette adaptation fait suite à un travail de mise à jour des statuts de l'Association scolaire de Le Châtelard, Grangettes et Massonnens ASCGM. Elle entraîne les ajustements sur les points suivants :

- Composition et désignation des membres du Conseil des parents
- Détermination du payeur des jetons de présence.

Le règlement scolaire communal révisé sera disponible sur le site internet [www.grangettes-pres-romont.ch](http://www.grangettes-pres-romont.ch) ainsi qu'auprès de l'Administration communale 10 jours avant l'assemblée.



---

## ASCGM – MODIFICATION DES STATUTS

Lors de l'assemblée communale du 11 mai 2026, il sera proposé de modifier les statuts de l'Association scolaire de Le Châtelard, Grangettes et Massonnens.

La modification concerne la composition de l'assemblée des délégués.

Les documents détaillant les nouveaux statuts seront disponibles sur le site internet [www.grangettes-pres-romont.ch](http://www.grangettes-pres-romont.ch) et à l'administration communale 10 jours avant l'assemblée.



---

## CONSEIL DES PARENTS

Dans le cadre de la vie scolaire et afin de renforcer le lien entre les familles, l'école et les autorités communales, notre commune recherche des parents motivés pour rejoindre le Conseil des parents.

Le Conseil des parents joue un rôle essentiel en favorisant le dialogue, en relayant les préoccupations des familles et en participant à différents projets en lien avec la vie scolaire. Il constitue un espace d'échange constructif au service du bien-être et du développement des enfants.

Nous invitons donc les parents d'élèves intéressés à s'engager activement dans la vie de l'école à faire acte de candidature. Aucune compétence particulière n'est requise, si ce n'est l'envie de s'impliquer, de collaborer et de représenter les autres parents.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale, par e-mail à [secretariat@grangettes-pres-romont.ch](mailto:secretariat@grangettes-pres-romont.ch) ou par téléphone au 026 652 57 52.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre intérêt en faveur de la vie scolaire de notre commune.

Le Conseil communal

## DÉCHETS ENCOMBRANTS

Afin d'offrir un meilleur service, les citoyennes et citoyens de Grangettes, lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021, ont accepté la proposition d'externaliser la gestion des déchets encombrants à l'entreprise « Centre de tri Romont SA » et de supprimer les deux récoltes annuelles.

### INFORMATIONS UTILES

- Centre de Tri de Romont SA, Route de la Maillarde 9, 1680 Romont  
*!! Attention !! A ne pas confondre avec la déchetterie communale de Romont*
- Ouvert à tous les habitants de Grangettes
- Pour tous les types de déchets (encombrants, béton propre, cailloux, bois, ferrailles...)
- A amener par vos soins
- Mode de paiement : Cash – TWINT – Mastercard – Visa

### JOURS ET HEURES D'OUVERTURES 2026

<b>Horaire d'été – de mars à octobre</b>	du lundi au vendredi	7h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00
<b>Horaire d'hiver – de novembre à février</b>	du lundi au vendredi	7h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

#### OUVERTURES DU SAMEDI DE 7H00 À 11H45 :

30 mai 2026  
27 juin 2026  
25 juillet 2026  
29 août 2026  
26 septembre 2026  
31 octobre 2026  
28 novembre 2026

#### LE CENTRE DE TRI EST FERMÉ

##### DURANT LES JOURS FÉRIÉS ET PONTS SUIVANTS :

JE + VE 14-15.05.2026 – Assomption – fermé  
JE + VE 04-05.06.2026 – Fête Dieu – fermé  
VE 31.07.2026 – fermeture à 12h  
Horaire d'hiver du 03 au 14.08.2026  
VE 14.08.2026 – fermeture à 12h  
LU + MA 07-08.12.2026 – Immaculée conception – fermé  
VE 18.12.2026 – fermeture à 12h  
JE 24.12.2026 – fermeture à 12h  
VE 25.12.2026 – Noël – fermé

### RECYCLER LES PLASTIQUES MÉNAGERS

Le Centre de Tri propose également de recycler les plastiques ménagers tels que gobelets, bouteilles (boissons, huiles, vinaigre, lessives, shampoings), films fraîcheur, sacs de transports, briques alimentaires (Tetra Pak p.ex. brique de lait, soupe, jus de fruit...) et collabore avec une entreprise suisse pour le recyclage.

Des rouleaux de sacs spéciaux ont été conçus à cet effet. Si vous le désirez, vous pouvez en acheter à la déchetterie communale ainsi qu'au magasin de la Laiterie de Grangettes. Le retour des sacs se fera au Centre de Tri de Romont, par vos propres moyens (**aucun sac ne sera pris en charge à la déchetterie communale**).

Il s'agit d'une proposition du Conseil communal et non d'une obligation. A noter qu'il est plus avantageux pour le citoyen de collecter ses plastiques plutôt que de les mettre dans les sacs taxés officiels. Le Conseil communal vous encourage à tester cette démarche.

#### Prix de vente des rouleaux de sacs (p/10 pces) :

60 litres → CHF 24.-  
110 litres → CHF 40.-

## INFORMATIONS DIVERSES ET RAPPELS

### **Contrôle des habitants – Quelques chiffres**

Au 31 décembre 2025, la commune compte 217 habitants.

Durant l'année 2025, 22 personnes ont choisi de s'établir dans notre commune, tandis que 20 l'ont quittée. Par ailleurs, deux naissances sont venues réjouir notre communauté. Aucun décès n'a été enregistré durant cette période.

Ces mouvements reflètent la vie et l'évolution de notre commune, au fil des arrivées et des événements qui la composent.

### **Mise à disposition des tables de la commune**

La commune met à disposition des citoyens de Grangettes des tables afin de faciliter l'organisation d'événements privés ou associatifs.

L'utilisation de ces tables est gratuite, mais une **réservation préalable auprès de l'administration communale est obligatoire**. Cette mesure permet d'éviter les conflits et de garantir que les tables soient disponibles au moment de l'événement.

Dès lors, toute personne venant chercher les tables sans réservation se verra facturer le montant de CHF 20.-.

### **Place de jeux**

La place de jeux aménagée sur le terrain communal aux abords de l'abri PC est à disposition des enfants. Elle est sous l'entière responsabilité des parents. Nous comptons sur l'aide de chacun afin de faire respecter l'ordre et la propreté sur l'ensemble de la place. La place de jeux est interdite aux chiens.

### **Obligation de tenir les chiens en laisse en forêt**

Avec l'arrivée du printemps début la période de nidification et de mise bas en forêt. Les jeunes animaux, bien que discrets, restent très vulnérables et peuvent facilement être dérangés ou attaqués par des chiens.

Afin de protéger la faune sauvage, le Service des forêts et de la nature rappelle l'obligation de tenir les chiens en laisse en forêt du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet. Cette mesure est essentielle pour éviter le dérangement et la prédation, notamment envers les faons, renardeaux et oiseaux nichant au sol.

Les détenteurs et détentrices de chiens sont également tenus de garder leur animal sous contrôle en tout temps. Toute infraction peut entraîner une amende, voir une dénonciation dans les cas graves.

## GAGEC

**GROUPEMENT POUR L'ADDUCTION D'EAU****GAGEC**  
1686 GRANGETTES

Le Châtelard, le 2 février 2026

**INFORMATION ANNUELLE**  
**QUALITE DE L'EAU DU RESEAU****1. Information générale**

L'eau de notre réseau provient de la source du Maussion, sise sur la commune de Grangettes. Elle fait l'objet d'un traitement UV sans ajout de chlore.

La qualité de l'eau est régulièrement contrôlée par le laboratoire cantonal sur la base de prélèvements effectués par notre fontainier Monsieur Jean-Luc Uldry. Dans ce cadre nous relevons qu'aucun problème de qualité n'a été constaté et que sur la base des analyses, la qualité microbiologique de l'eau correspond aux normes.

**2. Dureté de l'eau**

Notre eau de réseau peut être qualifiée de plutôt dure puisque les valeurs se situent entre 26.8° et 29.0°fH.

**3. Nitrates**

Les nitrates sont contenus entre 6 et 8 mg/l. Il se trouvent en dessous de la limite maximum fixée à 40 mg/l.

En cas de question, nous nous tenons à votre disposition aux adresses ci-après.

Le Comité de direction

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES FAMILLES

# Prestations complémentaires pour familles



## C'est quoi les **PC Familles** ?

Les prestations complémentaires pour familles sont une aide financière créée pour **soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin.**

## Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez prétendre aux PC Familles si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an ;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans ;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.

## Comment faire la demande ?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur [ecasfr.ch](https://ecasfr.ch)



2. Joignez les documents requis (fiches de salaire, contrat de bail, relevés bancaires, etc..)
3. Envoyez le tout à :  
**Caisse cantonale de compensation AVS**  
Impasse de la Colline 1  
Case postale  
1762 Givisiez  
026 426 79 00

**ECAS** Caisse de compensation  
**KSVA** Ausgleichskasse  
Fribourg - Freiburg

## GRANGETTES S'ANIME

GRANGETTES S'ANIME

# SOIRÉE CERVELAS AU COIN DU FEU



**Soirée familiale et conviviale autour du feu  
pour tous les habitants de Grangettes**

- possibilité de griller
- chacun prend sa nourriture et sa vaisselle
- boissons en vente sur place
- le jeu de Quilles se situe 50m plus haut que la benne à gazon
- en cas de mauvais temps nous irons dans l'abri PC

vendredi 3 juillet

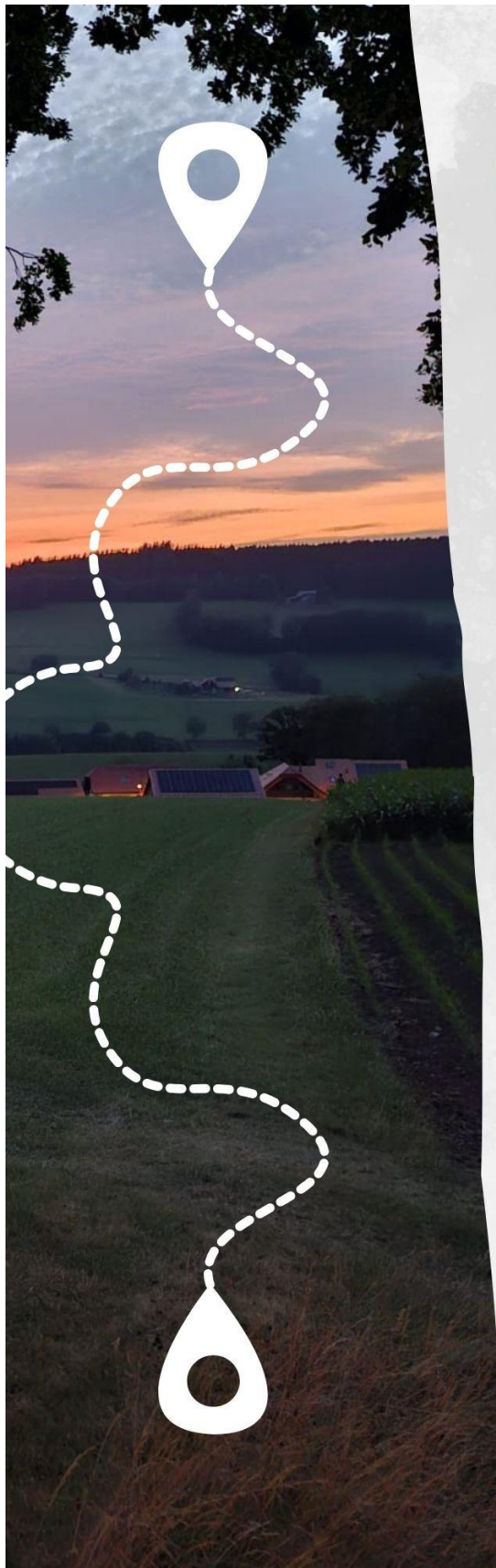
dès 18h30  
au jeu de Quilles



Besoin d'informations ?  
Céline vous répond volontiers  
au 076 374 11 81

Paiement uniquement en cash

## GRANGETTES S'ANIME (SUITE)



GRANGETTES S'ANIME

# SOIRÉE MARCHÉ

Activité nature & familiale  
ouverte à tous les habitants  
de Grangettes



## MARDI 14 JUILLET



**Marche d'environ 1 heure aux  
alentours de Grangettes**



**Départ : à 20h00  
Place de l'abri PC**



**En cas de météo incertaine  
des informations seront  
envoyées par WhatsApp**



**En chemin, petite pause  
désaltérante  
(boissons offertes)**



**Besoin d'informations ?**

Céline vous répond volontiers  
au 076 374 11 81.

## CHŒUR MIXTE LA CÉCILIENNE DE GRANGETTES

### Les news du Chœur Mixte

Nous avons célébré les Céciliennes du 20 au 22 mars, avec la messe du dimanche 22 mars. Deux membres du Chœur Mixte ont reçu la médaille Sainte-Cécile pour 25 ans d'activité. Il s'agit de David Currat et de Cécile Menoud.

Après ces belles festivités, nous avons repris le chemin des répétitions pour les messes, ainsi qu'en vue de notre concert à l'invitation du Chœur Mixte de Porsel. Ce concert aura lieu à l'église de Porsel le 9 mai à 20h. Il s'agira du dernier concert dirigé par Jean-Marie Hirt, qui a annoncé sa démission pour la fin de l'année musicale, soit le 30 août.

Nous remercions ce talentueux chef, ô combien apprécié de tous, et lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours. Un nouveau chapitre va sans doute s'ouvrir dès septembre. Affaire à suivre.

Je vous souhaite un bel été et, de tout cœur, je vous invite à nous rejoindre !

*La présidente du Chœur  
Cécile Menoud*



## PASSEPORT VACANCES DE LA GLÂNE



Beaucoup  
d'activités  
FUN !

*Viens  
t'amuser !*



17 au 22 août 2026



#### Inscription et choix des activités

- ✓ du 20 avril au 17 mai 2026
- ✓ en ligne: [www.pass-vac-glâne.ch](http://www.pass-vac-glâne.ch)
- ✓ consulter la marche à suivre

*Tu peux  
faire  
à deux !*



#### Libretto à disposition - du 20 avril au 17 mai

- ✓ à Romont, Grand-Rue 18, chez Histoire de ...
- ✓ à Ursy, Rte de Romont 25, au Denner Express
- ✓ à Châtonnaye, Rte de Romont 11, chez Le P'tit Mag
- ✓ version numérique sur notre site (en tout temps)

*Choisis  
selon tes  
préférences !*



#### Bourse aux places restantes

- ✓ du 1 au 3 juin 2026, 1er arrivé, 1er servi
- ✓ en ligne: [www.pass-vac-glâne.ch](http://www.pass-vac-glâne.ch)
- ✓ CHF 7.- par 1/2 journée

#### Prix du passeport

**CHF 60.-  
par enfant  
pour 7 à 8 activités**

Pour tous les enfants de  
6 à 16 ans (âge au 31.07.26)



#### BESOIN D'AIDE ?



077 421 59 75

#### Permanence

22 & 24 avril / 8h - 12h  
4 mai / 15h - 20h



[pvglâne@gmail.com](mailto:pvglâne@gmail.com)



[www.pass-vac-glâne.ch](http://www.pass-vac-glâne.ch)

POLICE CANTONALE



**FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS**  
**ARNAQUE**  
**SOYEZ VIGILANTS!**

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

**RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE 117**



TU AS 18 ANS EN 2026 ?

PRESSE 2026 FRIBOURG 18ANS OFFRE

**TU AS 18 ANS en 2026 ?** **TU HABITES LE CANTON de Fribourg ?**

**L'ÉTAT T'OFFRE un abonnement À UN JOURNAL**



